



Native Women's  
Association of Canada

L'Association des  
femmes autochtones  
du Canada

45ÈME  
ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
ANNUELLE

45ème Assemblée générale annuelle

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

RÉSILIENCE





---


## ÉNONCÉ DE MISSION

*Plaider en faveur des femmes et des familles de nombreuses nations autochtones et les inspirer.*

---

## ÉNONCÉ DE VISION

*Nous imaginons un monde inclusif, qui comprend et respecte la diversité et le caractère unique de toutes les femmes et les familles autochtones.*





# SOMMAIRE

<b>Message de la présidente intérimaire</b>	<b>5</b>
<b>Message du Président Directeur Général</b>	<b>6</b>
<b>Message du directeur financier</b>	<b>8</b>
<b>Message du directeur principal, Politiques, ressources humaines et opérations</b>	<b>8</b>
<b>Message du directeur principal, Service juridique, communications et affaires</b>	<b>9</b>
<b>Cadre d'élaboration des politiques</b>	<b>10</b>
<b>Accord Canada- AFAC</b>	<b>13</b>
<b>Aperçu opérationnel</b>	<b>14</b>
<b>Notre travail en matière de législation, politiques et plaidoyer</b>	<b>16</b>
Notre travail législatif	16
Notre travail de politiques	20
Notre travail de plaidoyer	21
Recommandations de l'AFAC	23
<b>Plaider pour l'équité en santé</b>	<b>24</b>
<b>Plaidoyer pour les étudiants autochtones</b>	<b>28</b>
<b>Sur la scène internationale</b>	<b>29</b>
<b>Changement climatique :</b>	<b>30</b>
<b>Le Centre d'innovation sociale et culturelle</b>	<b>31</b>
<b>Le Centre de résilience</b>	<b>32</b>
<b>Projets individuels</b>	<b>34</b>
<b>AWBEN</b>	<b>37</b>
<b>Perspective d'avenir</b>	<b>38</b>

# GOVERNANCE

## Conseil d'administration / conseil exécutif

Le conseil d'administration est responsable de la gouvernance générale de l'AFAC et adopte toutes les résolutions concernant les nouvelles initiatives réalisées par le personnel et les membres de l'AFAC. Le conseil d'administration se réunit régulièrement pour évaluer, examiner et donner des directives à la présidente, aux APTM et au bureau national.

Le conseil d'administration de l'AFAC compte 22 membres :

- une présidente;
- 13 représentantes régionales, dont quatre sont également dirigeantes régionales;
- quatre aînées régionales;
- quatre jeunes représentantes régionales élues par le conseil des jeunes de l'AFAC.

## Faits saillants

It's been a busy year for the NWAC Board of Directors, Chief EL'année a été bien remplie pour le conseil d'administration, la directrice générale, la haute direction et le personnel de l'AFAC. Voici un aperçu du travail accompli en 2018-2019 :

- la directrice générale et une représentante du ministère Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord (RCAAN) ont rendu visite aux associations provinciales et territoriales membres (APTM) du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique pour parler des besoins en matière de financement de base et de financement de projets;
- nous avons élaboré le plan stratégique;
- examiné les états financiers révisés, les politiques relatives aux ressources humaines et l'organigramme;
- préparé une présentation à RCAAN au sujet du financement de base et du financement de projets;
- rédigé des politiques de gouvernance;

- mis en œuvre la campagne médias « Stop discriminating » [mettons fin à la discrimination];
- finalisé la demande de budget de base pour 2019-2020 à présenter au ministre des Finances;
- rencontré la ministre Carolyn Bennett et le sous-ministre Daniel Watson au sujet de la relation avec la Couronne;
- transmis les accords de financement de base aux APTM;
- tenu une réunion de consultation avec les Métisses;
- rencontré le très honorable Justin Trudeau, la ministre Carolyn Bennett et la ministre Gina Wilson au sujet de l'Accord Canada - AFAC, de la Loi sur les Indiens et du Centre de résilience;
- signé l'Accord le 1er février 2019;
- participé de façon continue aux audiences de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; travaillé avec Affaires mondiales Canada à un plan pour envoyer les poupées sans visage en tournée mondiale et pour qu'il y ait un lieu d'hommage dans les 71 missions canadiennes;
- travaillé au projet d'immeuble, tenu des pourparlers avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, Patrimoine canadien, RCAAN, Justice Canada et Santé Canada;
- élaboré un nouveau site Web;
- assisté à de nombreuses réunions des Nations Unies et autres réunions à caractère international avec des parlementaires européens, des groupes et des représentantes autochtones, des membres du personnel de l'ambassade des États-Unis, des ambassadeurs, etc. Sujets abordés :
  - o la discrimination systémique des femmes autochtones au Canada;
  - o le réchauffement planétaire;
  - o les négociations en vue d'un accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.



# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE INTÉRIMAIRE GAIL PAUL

L'AFAC est l'organisme autochtone national qui représente la voix politique des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones (y compris les citoyennes des Premières Nations sur et hors réserve, avec et sans statut, ainsi que les Métisses et les Inuites). À ce titre, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) travaille pour améliorer, promouvoir et favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes autochtones dans leurs communautés respectives et dans les sociétés canadiennes.

Nos valeurs fondamentales d'amour, de respect, d'humilité, de vérité, de courage, de bravoure et de sagesse guident notre travail en matière de plaidoyer, de politiques et de législation, conçu pour préserver la culture autochtone et améliorer le bien-être de toutes les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones, ainsi que leurs familles et leurs communautés.

Grâce à l'incroyable travail de notre conseil d'administration, d'un personnel dévoué et de bénévoles à travers le pays, nous avons accompli des progrès considérables sur de nombreux fronts et à différents niveaux au cours de l'année financière 2018-2019.

D'Ottawa à Genève, l'AFAC a participé à des tables fédérales et internationales, préconisant, et exerçant des pressions à cette fin, l'adoption de mesures et de réformes qui favorisent l'égalité pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones et améliorent leur bien-être. Sur la scène nationale, nous avons exercé des pressions pour amender le projet de loi S-3, afin de modifier la loi coloniale connue sous le nom de Loi sur les Indiens, spécifiquement pour éliminer la discrimination fondée sur le sexe. L'AFAC a présenté des mémoires et des énoncés de principe aux comités de la Chambre et du Sénat chargés d'étudier le projet de loi C-69, a participé à des pourparlers avec le Comité sénatorial permanent qui étudie des modifications à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et présenté des documents d'orientation et des recommandations portant sur le changement climatique et l'environnement. Nous avons demandé le statut d'intervenant pour un certain nombre d'audiences de divers tribunaux et nous avons milité avec assiduité pour le droit des femmes autochtones incarcérées à des soins de santé.

Sur la scène provinciale et territoriale, nous avons manifesté notre présence à la rencontre du Conseil



de la fédération du Canada, nous avons fait des représentations pour modifier les services à l'enfance et à la famille en ce qui concerne les enfants autochtones dans le système de prise en charge et de placement des enfants.

Sur la scène internationale, nous sommes allées à New York, en Amérique du Sud et à Genève pour rencontrer des représentants des Nations Unies, nous avons exercé des pressions pour l'égalité des genres et contre la discrimination systémique envers les femmes autochtones au Canada.

Nos efforts en matière de plaidoyer et de politiques au cours de la dernière année ont porté sur l'emploi, le travail, la santé, l'itinérance, la sécurité et la prévention de la violence, la justice et les droits de la personne, l'environnement, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ainsi que les pratiques de stérilisation forcée. Ce n'est qu'en adoptant une optique culturelle, fondée sur le genre, que nous pourrions vaincre le problème de la violence systémique que connaissent les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones, ainsi que leurs familles et leurs communautés, et y mettre fin.

Je suis fière de toutes nos réussites et réalisations. De la signature de l'accord historique entre le Canada et l'AFAC à la première pelletée de terre pour notre nouveau Centre d'innovation sociale et culturelle et son Centre de résilience, y compris sa concentration sur les pratiques médicinales traditionnelles pour la guérison et les liens à la terre, les motifs de fierté sont nombreux.

**Gail Paul, Interim President**

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL LYNNE GROULX

L'Association des femmes autochtones du Canada envisage un monde inclusif, qui comprend et respecte la diversité et le caractère unique de toutes les femmes, les filles, les Deux-Esprits, les personnes de diverses identités de genre autochtones et leurs familles.

À titre de l'une des principales institutions autochtones au Canada, l'AFAC saisit et exploite les occasions qui se présentent sur les scènes nationale et internationale pour aider à faire progresser la santé et le bien-être des générations actuelles et futures de femmes et d'enfants autochtones, ainsi que des communautés et des nations dont elles et ils font partie.

## Ce travail englobe :

- la prestation de services – répondre aux besoins de nos membres;
- la défense juridique;
- la recherche et l'analyse fondées sur le genre – notamment en ce qui concerne les droits de la personne, le colonialisme, la violence, l'égalité des genres, ainsi que les droits et les besoins particuliers des femmes.

## Plan stratégique pour 2018-2021

Pour aider à faire progresser notre mission et réaliser notre vision, le conseil d'administration de l'AFAC a approuvé un plan stratégique triennal à multiples volets pour la période de 2018 à 2021. Après la première année, je suis ravie de pouvoir dire que l'AFAC est en bonne voie d'atteindre les quatre objectifs du plan :

1. bâtir une organisation solide et résiliente par le développement des capacités internes;
2. participer pleinement et à part entière aux questions clés pertinentes pour les femmes autochtones et leurs familles au Canada;
3. accroître la capacité des APTM en matière de communication et de ressources;
4. développer la capacité de leadership des femmes autochtones.

### 1. bâtir une organisation solide et résiliente par le développement des capacités internes


Puisque l'AFAC est la voix des femmes autochtones au Canada, il est important que nous soyons une organisation solide et résiliente. Cela signifie



développer les capacités internes, ce qui dépend de l'obtention d'un financement de base (stable) et du financement pluriannuel (diversifié) de projets. La signature de l'Accord historique avec le gouvernement du Canada accompli beaucoup plus que fournir un mécanisme de financement grâce auquel l'AFAC peut offrir plus de programmes et de services aux femmes, aux filles, aux Deux-Esprits et aux personnes de diverses identités de genre de tout le Canada. Elle apporte de la crédibilité à l'AFAC et au travail que nous faisons pour réaliser un monde inclusif pour les femmes autochtones et leurs familles.

Notre capacité récente à demander et obtenir des subventions particulières pour des projets a exercé un effet de levier sur notre capacité à collaborer avec nos partenaires et les organisations fédérales, provinciales et territoriales, ce qui comprend :

- des initiatives à caractère juridique et concernant la lutte contre les changements climatiques;
- la participation officielle et entière à des audiences et aux travaux de tribunaux importants, comme l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;
- des tables fédérales/provinciales/territoriales au niveau des Nations Unies;
- des activités de mobilisation, comme la phase deux du projet de Poupées sans visage, qui a rayonné dans les ambassades et les missions



diplomatiques canadiennes de par le monde. Du point de vue de la dotation en personnel, nous avons pu améliorer notre capacité interne en embauchant du personnel clé, y compris un directeur financier, les aînées maison et une équipe entière vouée à la résilience.

## **2. L'Accord avec le gouvernement du Canada a amplifié notre voix.**

### **Participer pleinement et à part égale aux questions clés pertinentes pour les femmes autochtones et leurs familles au Canada**

En reconnaissant l'AFAC comme participante à part entière aux processus décisionnels aux niveaux national et international, l'Accord Canada - AFAC représente un jalon important dans le développement de notre capacité à participer pleinement et à part égale aux questions clés qui touchent les femmes autochtones et leurs familles. Voici quelques-unes des questions que nous avons abordées en 2018 :

- ◆ la violence envers les femmes, comme nous l'avons exprimé lors de notre participation à l'Enquête nationale et nos activités de plaidoyer continues entourant les Appels à la justice;
- ◆ notre travail relatif aux modifications apportées à l'article 6 de la Loi sur les Indiens, d'origine coloniale;
- ◆ nos efforts de représentation entourant la loi sur les services à l'enfance et à la famille et les questions de droits de la personne en ce qui concerne les femmes autochtones incarcérées.

L'Accord souligne aussi que nous pouvons développer nos capacités en matière de développement économique et d'occasions d'emploi pour les femmes, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones, à renforcer l'identité culturelle et linguistique autochtone et à militer au niveau international.

## **3. Accroître la capacité des APTM en matière de communication et de ressources**

L'obtention en 2018 d'un financement de base pour nos associations provinciales et territoriales membres (APTM) signifie une capacité accrue pour les femmes autochtones au niveau des provinces et des territoires. Grâce à ce soutien financier, beaucoup de nos APTM sont en mesure d'offrir des services et de l'aide aux femmes autochtones de leur propre région. Le fait d'avoir un lieu sécuritaire où aller pour s'orienter est monumental pour nos femmes. Il renforce

notre capacité en tant qu'organisation nationale à promouvoir un vaste éventail de questions qui touchent les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones et améliore nos activités de communication et de mobilisation dans toutes les régions du Canada.

## **4. Développer la capacité de leadership des femmes autochtones**

Une formation en leadership et plaidoyer qui se prolonge au-delà de l'élémentaire pour se concentrer sur la prestation d'un leadership efficace aux niveaux national et international, c'est un des objectifs établis dans notre plan stratégique. Cela implique travailler avec des ministres fédéraux et à des tables internationales comme les Nations Unies. Au cours de l'année 2018 et des premiers mois de 2019, l'AFAC a déployé des efforts accrus pour établir sa présence dans ces arènes. Nous sommes actuellement en pourparlers avec le gouvernement fédéral à propos de l'élaboration et de la prestation de programmes pour développer la capacité de leadership des femmes autochtones. Dans le cadre de ces entretiens, nous avons présenté une proposition écosystémique afin d'établir des programmes de gestion et de formation. Le Centre d'innovation sociale et culturelle, avec son Centre de résilience, qui sera bientôt une réalité représente une voie tangible par laquelle les femmes autochtones recevront un soutien aux entreprises.

Au moment où les gouvernements, au Canada et dans d'autres pays adhèrent à l'idée d'une véritable réconciliation avec les peuples autochtones, la nécessité pour l'AFAC de bien se doter de ressources humaines et financières et de politiques qui modèlent un monde où l'on comprend et respecte la diversité et le caractère unique de toutes les femmes et les familles autochtones est plus importante que jamais par le passé. L'AFAC devra être attentive dans ses interactions avec les décideurs clés et agile dans ses communications avec les intervenants des secteurs public et privé.

La haute direction et toutes les membres du conseil d'administration devront travailler en collaboration pour mieux progresser vers l'atteinte des objectifs du plan stratégique triennal de l'AFAC. Avec l'appui des membres de l'équipe de l'AFAC, je suis enthousiaste et motivée à l'idée de travailler à l'avancement de la santé et du bien-être des générations actuelles et futures de femmes et d'enfants autochtones, ainsi que des communautés et des nations dont elles et ils font partie.

**LYNNE GROULX**

## MESSAGE DU DIRECTEUR FINANCIER

2018-2019 a été une très bonne année pour les finances de l'AFAC, avec un surplus de 363 000 \$ à la fin de l'année. Ainsi, le fonds général de l'AFAC est maintenant excédentaire. Le déficit de l'AFAC s'était accumulé pendant plusieurs années, avait été réduit par le surplus à la fin de 2017-2018 et il est maintenant éliminé. Nous avons actuellement un surplus de 282 000 \$.

Au cours de la dernière année, nous avons apporté des modifications importantes à l'équipe des finances et aux procédures financières. Nous avons recruté une nouvelle comptable et introduit un nouveau processus de rationalisation des projets. Dans le cadre de ce nouveau système de comptabilité, les gestionnaires de projets sont associés à une comptable dédiée pour établir leurs plans de dépense et de travail et en surveiller l'exécution. Nous mettons en œuvre un nouveau logiciel comptable qui sera plus efficace dans le suivi des dépenses de projet et produira des rapports en temps voulu à la direction et au personnel. Nous rationalisons le traitement des paiements pour nous assurer qu'ils sont faits à temps, efficacement, en versant les paiements toutes les deux semaines.

Nous assurons actuellement la transition du système de bons de commande à une plateforme en ligne pour rationaliser nos processus. Nous travaillons avec les cadres supérieurs de l'AFAC à l'établissement d'une nouvelle politique des voyages, passant à un système d'avances de voyage.

Pour l'année 2019-2020, nous avons introduit un nouveau format pour la planification de nos résultats financiers et la production des rapports. Nous avons proposé un format qui démontre la participation de l'AFAC à un nombre d'activités à l'appui de notre mandat et de notre mission. Nous espérons que la nouvelle présentation sera compréhensible aussi bien pour le personnel de l'AFAC que pour les bailleurs de fonds qui soutiennent notre travail.

Les nouveaux systèmes de l'AFAC apporteront des changements positifs à la production de nos rapports financiers en reflétant mieux notre travail et en créant une image plus claire des activités et des finances de l'AFAC. Les membres de l'équipe financière ont travaillé d'arrache-pied pour assurer la mise en œuvre de tous les changements et je les remercie pour leur dévouement et leur faculté d'adaptation.

ALAN MCRAE

## MESSAGE DU DIRECTEUR PRINCIPAL, POLITIQUES, RESSOURCES HUMAINES ET OPÉRATIONS

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'AFAC a travaillé avec acharnement pour renforcer notre capacité interne à travailler dans différents secteurs de politiques qui s'entrecroisent. Par l'établissement et la mise en œuvre d'un cadre de politiques de la base de l'AFAC, sous la direction d'une équipe interdisciplinaire d'analystes de politiques chevronnés, nous avons exercé une influence sur la réforme de lois et de politiques, nous avons donné de l'information sur le dossier au Sénat à de multiples occasions et nous avons voyagé pour parler à plusieurs entités internationales aux Nations Unies. À l'intérieur des frontières du Canada et au-delà, l'AFAC a défendu les droits des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre et milité pour leur bien-être en allant dans d'autres pays, notamment le Brésil, la Bolivie, l'Allemagne et les États-Unis.

L'AFAC est résolue à opérationnaliser un cadre de ressources humaines qui intègre des pratiques culturelles et un savoir traditionnel en milieu de travail. Nous croyons fermement qu'il est essentiel d'intégrer au milieu de travail un cadre holistique, culturellement sécuritaire, qui tient compte des traumatismes subis pour favoriser et maintenir un milieu de travail sain. Notre organisation poursuit sa croissance et nous nous concentrons sur le recrutement et la rétention d'employé/es autochtones pour nous assurer que notre travail de plaidoyer, de politiques et de recherche continue d'être dirigé et motivé par des Autochtones. Nous prenons des mesures pour devenir un employeur de choix par le maintien d'un environnement sain combiné à la capacité à préconiser des changements utiles.

L'AFAC est en croissance rapide; des changements accompagnent inévitablement la croissance, y compris le fait d'emménager dans un nouvel immeuble. Pendant cette période de croissance, nous sommes concentrés sur l'amélioration de nos opérations internes afin d'en maximiser l'efficacité, tout en assurant un milieu de travail stable et sain pendant toute la période de migration vers un nouvel immeuble. Les opérations étant l'épine dorsale de toute bonne organisation, nous nous efforçons de créer des opérations homogènes pour pouvoir nous assurer de maintenir notre concentration pour promouvoir l'égalité et l'avancement du bien-être de toutes les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones, leurs familles et leurs communautés.

CHRISTIAN PASCAL BOUCHER





## MESSAGE DU DIRECTEUR PRINCIPAL, SERVICE JURIDIQUE, COMMUNICATIONS ET AFFAIRES

Le groupe juridique est actuellement dans sa deuxième année de fonctionnement. Son personnel a travaillé sans relâche pendant toute la durée de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Cela impliquait l'assistance aux audiences de la commission d'enquête, la présentation de recommandations et la préparation de fiches de rendement sur le déroulement de l'enquête. Tout au long de celle-ci, l'AFAC a plaidé pour l'adoption d'une approche « familles d'abord » dans tous les aspects du travail de la commission d'enquête et continue à demander au gouvernement du Canada de prioriser les recommandations émanant des familles qui ont témoigné devant les commissaires. L'AFAC a présenté 61 recommandations ainsi que des procédures de mise en œuvre et s'est investie profondément dans la mise en œuvre des Appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale.

L'AFAC a continué à promouvoir la justice et le respect des droits fondamentaux pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones. Aux côtés d'Amnistie internationale, Action Canada et Inter Pares, l'AFAC s'est efforcée de porter le dossier à l'attention de tout le pays et de promouvoir la prise de mesures immédiates pour mettre fin à la stérilisation forcée de femmes autochtones.

L'AFAC a obtenu le statut d'intervenant auprès du Tribunal des droits de la personne dans l'affaire Acoby et auprès de la Cour d'appel dans l'affaire Sharma. Il s'agit dans les deux cas de l'application des principes de l'arrêt Gladue.

Notre équipe des communications s'est surpassée pour attirer l'attention sur les questions qui touchent les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones. Le changement le plus récent est la mise en ligne de notre nouveau site Web entièrement remanié, qui offre au public une image claire et convaincante de la fonction de plaidoyer et des programmes de l'AFAC.

Sur le plan du développement commercial, nous avons le plaisir d'annoncer la signature de plusieurs projets pluriannuels, qui portent notamment sur l'agriculture, la mobilisation des jeunes Autochtones

relativement à l'égalité des genres, des soutiens pour les survivantes 2ELGBTQQIA d'actes de violence fondée sur le genre, ainsi que l'entrepreneuriat des femmes autochtones. Ces accords pluriannuels aident à stabiliser le financement de l'AFAC et nous permettront d'offrir des soutiens et des services constants au cours des prochaines années. En continuant à diversifier nos sources de financement, nous développons la capacité de l'AFAC à s'impliquer dans des dossiers qui touchent les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones.

STEVEN PINK

### NOTRE NOUVEAU SITE WEB

*L'AFAC est fière d'annoncer le lancement de notre nouveau site Web remanié, en ligne depuis août 2019. La nouvelle mise en page attrayante est caractérisée par des couleurs vives qui s'harmonisent avec le logo de l'AFAC et par la facilité de navigation. En arrivant sur la page d'accueil, on voit des images de femmes autochtones avant de défiler vers le bas pour apprendre les plus récentes nouvelles et les prochaines activités de l'AFAC. Le menu déroulant à gauche mène à une liste exhaustive de politiques prioritaires, ressources, communiqués et autres informations clés. Les ressources, les prises de position et les rapports de l'AFAC sont tous accessibles sur le site Web. Nous encourageons tout le monde à explorer les nombreux programmes et activités de l'AFAC au cours des années passées.*

L'unité des politiques stratégiques approche son travail par la mise en œuvre intégrale du cadre d'élaboration des politiques, ce qui aide à encadrer notre travail en matière de politiques stratégiques. Guidé par nos principes directeurs, notre méthodologie et notre code d'éthique, ce cadre détermine comment l'unité des politiques définit les questions de politiques, les documente et y répond. Les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre de la base sont au centre de ce cadre pendant que nous traversons un cycle continu de mobilisation, recherche, élaboration et effets.

## CADRE D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Éclairé par les principes directeurs, la méthodologie et le code d'éthique, ce cadre détermine comment l'AFAC définit les différentes questions de politiques, les documente et y répond.



Le 12 juillet, l'AFAC et son personnel ont célébré le début des travaux pour notre nouveau carrefour autochtone culturellement pertinent, au 120, promenade du Portage, à Gatineau, au Québec. La cérémonie de la première pelletée de terre comprenait une allocution de la directrice générale, Lynne Groulx, la bénédiction de la propriété, par l'aînée Roseann Martin et mot de la fin de la présidente intérimaire, Gail Paul. Cet événement a donné l'occasion de faire valoir le site du nouvel immeuble et de cultiver la passion commune pour l'avenir de l'AFAC.





## ACCORD CANADA - AFAC

LE PREMIER FÉVRIER 2019, L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES A SIGNÉ AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA UN ACCORD HISTORIQUE RECONNAISSANT L'AFAC À TITRE DE PARTICIPANTE À PART ENTIÈRE DANS LES PROCESSUS DÉCISIONNELS AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL. CET ACCORD HISTORIQUE PERMETTRA À L'AFAC ET AU CANADA DE COLLABORER POUR ABORDER LES ENJEUX PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE POLITIQUES, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE (AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA SANTÉ MENTALE), L'HABILITATION ÉCONOMIQUE, LE BIEN-ÊTRE ET LE LEADERSHIP DES JEUNES, LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LE LOGEMENT, L'ÉDUCATION, LA SURREPRÉSENTATION DES FEMMES AUTOCHTONES INCARCÉRÉES, AINSI QUE LES RELATIONS INTERNATIONALES. CES QUESTIONS TOUCHENT DIRECTEMENT LA VIE ET LES DROITS DES FEMMES, DES FILLES, DES DEUX-ESPRITS ET DES PERSONNES DE DIVERSES IDENTITÉS DE GENRE AUTOCHTONES. HABILITER LES FEMMES, LES FILLES, LES DEUX-ESPRITS ET LES PERSONNES DE DIVERSES IDENTITÉS DE GENRE AUTOCHTONES À TITRE DE CHEFS DE FILE DANS LA CONCEPTION ET L'ÉLABORATION EN COLLABORATION DE LOIS, DE PROGRAMMES, DE SERVICES, DE PRATIQUES OPÉRATIONNELLES ET DE POLITIQUES EST UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE DE L'AFAC ET DU GOUVERNEMENT DU CANADA. CET ACCORD EST UN PAS IMPORTANT DANS LE SENS DE LA GUÉRISON ET LA RÉCONCILIATION. IL EST TEMPS DE METTRE FIN AU LEGS DU COLONIALISME, AUX ATTITUDES COLONIALES ET À LA VIOLENCE FONDÉE SUR LA NOTION DE GENRE, OÙ QU'ELLES PERSISTENT DANS TOUTES LES LOIS, LES INSTITUTIONS, LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES OPÉRATIONNELLES FÉDÉRALES.





## APERÇU OPÉRATIONNEL

Le plan stratégique de l'AFAC pour 2018-2021, élaboré en février 2018 par le conseil d'administration de l'AFAC, établit quatre objectifs stratégiques.

**Objectif stratégique no 1**  
**Bâtir une organisation forte et résiliente par le développement des capacités internes.**

**Objectif stratégique no 2**  
**Participer à part égale et entière aux questions clés pour les femmes autochtones et leurs familles au Canada**

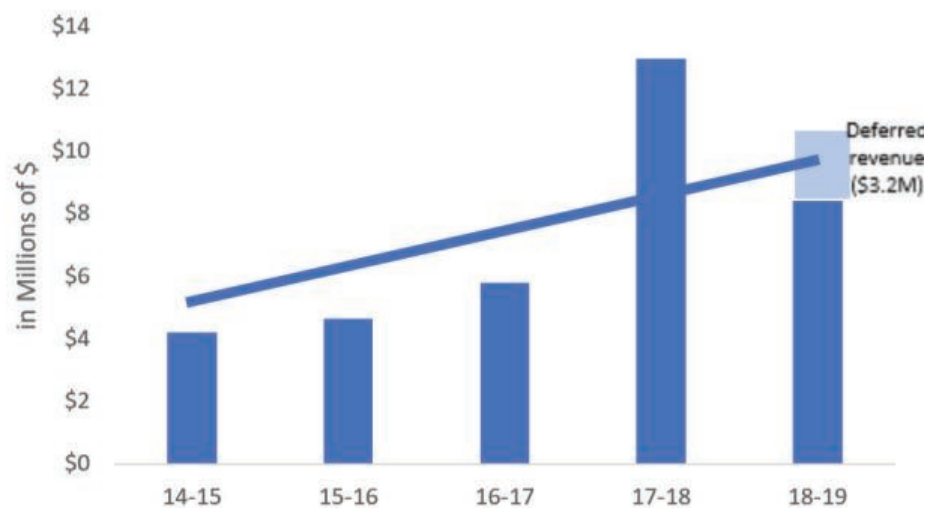
**Objectif stratégique no 3**  
**Accroître les capacités des APTM en communication et ressources**

**Objectif stratégique no 4**  
**Développer la capacité de leadership des femmes autochtones**

L'AFAC a déjà fait du progrès vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques, ayant signé récemment l'Accord avec le gouvernement du Canada, obtenu du financement pour le développement des capacités des APTM, diversifié les sources de financement gouvernemental, signé des accords de financement pluriannuels et acheté un établissement permanent au 120, promenade du Portage, ce qui réduira les coûts opérationnels et fournira une source non gouvernementale de revenus stables pour l'organisation.

Par la mise en œuvre d'approches modernisées, la diversification du financement et le financement de projets pluriannuels, l'AFAC a pu développer les capacités d'expansion de ses programmes, ses services et son plaidoyer. Notre nouvelle stratégie a produit des résultats financiers impressionnants. Les revenus de l'AFAC ont décliné pendant plusieurs années, mais ce changement de direction a fait croître les revenus, de 4 000 000 \$ en 2016-2017 à 12 000 000 \$ au cours de l'année financière 2017-2018 et 11 000 000 \$ en 2018-2019.

Revenu total de l'AFAC (cinq dernières années)

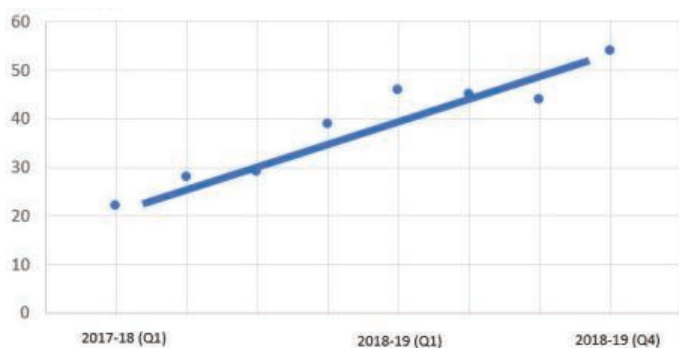


Plusieurs projets ont pris fin le 31 mars 2018, mais l'AFAC a signé plusieurs accords pluriannuels et terminé l'année financière 2018-2019 avec un montant excédentaire, préparant l'organisation à un avenir stable.

Même si le financement de programmes continue à diminuer au début de chaque année, l'AFAC a pu maintenir la constance de sa croissance et du développement de ses capacités. Avec la multiplication des projets financés, surtout aux termes d'accords pluriannuels, l'AFAC est en mesure de développer ses capacités en matière de personnel et de fonctionnement.

Grâce à cette croissance soutenue, l'AFAC pourra poursuivre le développement de ses programmes et services de plaidoyer et continuer à promouvoir la santé, le bien-être et la prospérité des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones partout au Canada.

Total nombre des Employées



*L'AFAC ouvrira bientôt son Centre de résilience des femmes autochtones, où seront offerts des services de counseling et d'orientation, des traitements traditionnels favorisant la guérison et des enseignements traditionnels. Nous élargissons aussi notre programmation d'emploi et d'entrepreneuriat, ayant signé récemment un programme de quatre ans qui comprend des mentores/navigatrices à plein temps ainsi que des ressources pour élaborer et offrir des ateliers, de même que des ressources en ligne sur mesure pour répondre aux besoins des entrepreneures femmes, Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones.*





## NOTRE TRAVAIL DE LÉGISLATION, POLITIQUES ET PLAIDOYER

L'AFAC s'implique activement dans des mesures de plaidoyer nationales et internationales visant des réformes de la législation et des politiques afin de promouvoir l'égalité pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA. Par le plaidoyer et l'analyse des politiques et des mesures législatives, nous travaillons pour préserver la culture autochtone et faire progresser le bien-être de toutes les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones, leurs familles et leurs communautés.

### Notre travail législatif

- ◆ **Projet de loi S3** : Le projet de loi S3, Loi modifiant la Loi sur les Indiens pour donner suite à la décision de la Cour supérieure du Québec dans l'affaire Descheneaux c. Canada (Procureur général), exige du gouvernement du Canada qu'il consulte les Premières Nations et les autres parties intéressées pour régler les différents problèmes persistants relatifs à l'inscription et l'appartenance à une bande (en vertu des dispositions de la Loi sur les Indiens). L'AFAC a participé à différentes activités pendant les processus de consultation sur le projet de loi S3, relativement à l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe des dispositions relatives à l'inscription de la Loi sur les Indiens. Ces activités comprenaient la tenue d'un symposium national qui a rassemblé des dirigeantes autochtones, des universitaires, des professionnels du milieu juridique, ainsi que des représentants de la société civile et du gouvernement pour parler des iniquités persistantes en vertu des dispositions relatives à l'inscription de la Loi et proposer des moyens de régler ces problèmes de discrimination.

### Résultats

- En tant que membre du comité consultatif autochtone pour le ministère Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, nous avons donné des conseils et des orientations à propos des consultations au sujet du projet de loi S3.
- Nous avons obtenu des fonds pour permettre à nos APTM de tenir des consultations au niveau de la base à l'échelle du pays avec des personnes directement touchées et préparé un sondage

L'AFAC et le gouvernement du Canada ont signé un accord historique qui contribuera à l'établissement, au maintien et à l'amélioration d'une relation de nation à nation fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et les partenariats.

### RECOMMANDATIONS

*Simplified and accessible versions of the Indian Act should be made available to First Nations people to enhance public awareness and understanding of this legislation.*

*Federal Government should work with Indigenous partners to undertake further community-level research on the effects of the Second-Generation Cut-off Rule on the sustainability of status populations in First Nations communities.*

*Community healing circles can help promote healing, positive relationships and psychological health among Indigenous people affected by membership and identity issues. Federal Government should provide accessible interpretations of all provisions of the Indian Act and better communicate the Section 6 provisions and their related benefits and restrictions under which applicants are granted status.*

*Further Nation-to-Nation consultations with First Nations governments will advance understanding of how the principles of international law and Charter rights will be incorporated in the new legislative framework.*



pour les APTM à distribuer lors de leurs séances de mobilisation.

- Nous avons organisé un symposium national sur l'appartenance aux Premières Nations et les droits des Autochtones, les 24 et 25 novembre 2018, convoqué des dirigeants autochtones, des juristes, des législateurs et des hauts fonctionnaires pour déterminer les enjeux, y compris les iniquités persistantes en vertu des dispositions relatives à l'inscription, ainsi que les besoins et les problèmes relatifs aux autres dispositions du projet de loi S3.
- Les résultats de ces consultations ont guidé notre rapport final au gouvernement fédéral sur un éventail de problèmes, notamment :

*la date limite de 1951;*

*d'autres iniquités, comme l'inadmissibilité de la deuxième génération et la paternité non déclarée;*

*le rôle continu du gouvernement fédéral qui détermine le statut des citoyens des Premières Nations.*

Nous avons continué à plaider pour la réforme des lois et des politiques afin d'éliminer les iniquités en vertu de la Loi sur les Indiens et pour que la Loi soit remplacée par des instruments conformes aux dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui sont fondés sur les principes de la réconciliation, du respect et des relations de nation à nation.

- ◆ **Projet de loi C69 :** Le projet de loi C69 est une Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. L'AFAC s'est impliquée fortement dans le remaniement de la loi sur l'évaluation des impacts environnementaux. Nous avons présenté des mémoires aux comités de la Chambre et du Sénat qui étudient le projet de loi C69, fait des représentations auprès des sénateurs et travaillé avec d'autres organisations pour avoir un effet sur les réformes législatives appropriées.

## Résultats

Nous avons contribué à des amendements au projet de loi C69 :

- ajoutant une référence à l'engagement du gouvernement de mettre en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- protégeant la prise en considération de facteurs de genre dans l'évaluation des projets et étendant la prise en considération des facteurs de genre aux évaluations régionales et stratégiques;
- clarifiant le fait que les droits ancestraux des Autochtones ne peuvent pas être abrogés ou révoqués par suite de décisions futures qui seront prises en vertu de la loi;
- Nous avons retiré notre appui au projet de loi après l'adoption par un groupe de sénateurs indépendants d'amendements à la Loi sur l'évaluation d'impact proposée qui mineraient le contrôle judiciaire des décideurs.

## COMMUNICATIONS

AL'élaboration de relations solides avec les médias et la diffusion de communiqués à propos d'importantes questions qui touchent les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones.

Communiqué (spécimen) :

Le 12 juin 2019, après avoir remis le rapport sur les consultations du gouvernement aux termes du projet de loi S3 par la ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, l'AFAC a publié un communiqué demandant la mise en œuvre en temps utile des dispositions qui retireraient la date limite de 1951, une victoire importante pour les droits des femmes autochtones et de leurs familles.



- ◆ **Projet de loi C-81** : Act to ensure a barrier-free Canada, not only prNon seulement le projet de loi C81, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles, a-t-il présenté une occasion pour l'AFAC de plaider pour les droits des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones handicapées, mais il a également fait œuvre de sensibilisation à la violence envers les femmes autochtones, à la stérilisation forcée, à la pauvreté, aux problèmes de logement (coût abordable, sécurité) et à des questions entourant les services à l'enfance et à la famille. Par l'intermédiaire de ses projets Voix des femmes autochtones et Nouveau projet législatif favorisant l'accessibilité, l'AFAC a pris en considération les expériences et les besoins des femmes autochtones. Nous avons également noté que le projet de loi C81 n'aborde pas les problèmes de la violence commise envers les femmes autochtones handicapées par l'État ou par les colons, pas plus qu'il ne reconnaît le caractère anormal des taux élevés de handicaps, en particulier chez les femmes et les jeunes autochtones.

## Résultats

- Nous avons élaboré des recommandations mettant l'accent sur les croisements entre l'éducation, les services à l'enfance et à la famille, les centres pour les jeunes et les aînés, la discrimination dans le système de soins de santé, les taux surélevés d'incarcération (particulièrement pour celles qui souffrent de troubles mentaux), le logement et les questions qui concernent les 2ELGBTQQIA.
- Nous avons demandé des politiques plus inclusives et intersectionnelles au lieu d'approches globales, s'appliquant à tous.
- Nous avons attiré l'attention sur la complexité des obstacles à l'inclusion pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones handicapées.
- Malgré notre travail de plaidoyer, aucune des recommandations de l'AFAC ne se retrouve dans le projet de loi C81.
- L'AFAC a reçu du financement de projet pour poursuivre le travail sur l'accessibilité.

- ◆ **Mesures législatives relatives aux Services à l'enfance et à la famille pour les Autochtones** : Depuis la révision de la Loi sur les Indiens, en 1951, le pouvoir légal a été attribué aux organismes provinciaux d'aide à l'enfance et à la famille dans les réserves. Des enfants des Premières Nations ont été enlevés à leurs familles et placés dans des familles non autochtones. En janvier 2018, l'AFAC

a aidé à faciliter « Enfants et familles réunis », une assemblée d'urgence relative à la prise en charge d'enfants autochtones pour traiter de la crise de la protection des enfants au Canada. Il en est ressorti un plan d'action en six points. L'AFAC a organisé un cercle consultatif de femmes autochtones relativement à une partie du troisième point de ce plan, c'est-à-dire explorer l'élaboration de la loi fédérale sur les services à l'enfance et à la famille en collaboration.

## Résultats

- Nous avons remis le rapport final sur la réforme des services à l'enfance et à la famille autochtones au gouvernement fédéral.
- Nous avons élaboré quinze (15) recommandations sur le processus de mobilisation, les principes et les valeurs pour les services à l'enfance et aux familles, la compétence, la formation et l'application des règles, ainsi que la collecte de données et la production de rapports.

- ◆ **Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition** : L'AFAC a tenu des consultations à propos de l'article 81 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. L'article 81 permet à une personne de purger sa peine fédérale dans une communauté autochtone plutôt que dans une prison fédérale et reconnaît aux communautés autochtones un contrôle accru sur les questions de justice criminelle qui les touchent. La Loi permet aussi aux établissements fédéraux de détention de travailler avec les communautés autochtones pour offrir des services auxquels les Autochtones n'ont pas accès en prison. Ces services sont plus culturellement pertinents et répondent aux besoins des prisonnières autochtones.

## Résultats

- Nous avons assisté à une réunion du Comité sénatorial permanent qui traitait de modifications à la Loi, et soumis les recommandations suivantes :
  - abolir la pratique de l'isolement, sous quelque nom que ce soit;*
  - s'impliquer réellement en ce qui concerne l'article 81 de la Loi, pour qu'il corresponde mieux à l'intention législative qui le sous-tend;*
  - établir et soutenir des solutions de rechange communautaires culturellement sécuritaires et tenant compte des traumatismes subis à l'incarcération des femmes autochtones.*



## Rencontre 2019 du Conseil de la fédération en Saskatchewan

L'AFAC a participé à des réunions de haut niveau avec les premiers ministres des provinces et territoires pour favoriser la réconciliation chez les Autochtones au Canada. À la rencontre de l'été 2019, en Saskatchewan, les dirigeants autochtones, y compris les dirigeantes de l'AFAC, ont débattu des priorités relatives au bien-être des enfants. L'AFAC a demandé aux premiers ministres de communiquer avec les femmes autochtones et de les consulter lorsqu'ils créent et développent des services pour les enfants autochtones et de rendre obligatoire la présence de femmes autochtones à toutes les tables décisionnelles où il sera question de services aux enfants autochtones.

*Les premiers ministres des provinces et territoires doivent reconnaître que les femmes autochtones sont les premières responsables des soins aux enfants autochtones et que, par conséquent, les voix des femmes autochtones doivent être entendues et respectées lorsqu'il est question de services pour les enfants autochtones. – Lynne Groulx, PDG*

L'AFAC était la seule association de femmes autochtones présente à la rencontre du Conseil de la fédération. Créé en 2003, le Conseil de la fédération afin de promouvoir la collaboration entre les provinces et les territoires et des liens plus serrés entre les membres, favoriser des relations significatives entre les gouvernements, relations fondées sur le respect de la Constitution et la reconnaissance de la diversité au sein de la fédération, et faire preuve de leadership en ce qui concerne des questions importantes pour toute la population du Canada.





## Notre travail de politiques

Changements climatiques et environnement : L'AFAC a remis des recommandations aux ministères Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada et Ressources naturelles Canada et leur a donné des conseils pour la modification des lois et des politiques relatives aux changements climatiques, à l'environnement et à l'extraction des ressources naturelles. Exemples de dossiers relatifs à l'environnement :

- Les impacts des industries extractives sur les femmes autochtones;
- la perte et le gaspillage de nourriture et l'industrie autochtone d'aliments traditionnels;
- la réglementation des substances toxiques, particulièrement en ce qui concerne les effets cumulatifs et synergiques sur les femmes et les enfants autochtones.

Pour rehausser notre contribution à ces importants dossiers, nous cherchons à obtenir du financement dans le cadre de différents programmes, notamment le Fonds d'action pour le climat. Si notre demande de subvention est agréée, nous avons l'intention d'élaborer une trousse d'outils d'entrepreneuriat à faibles émissions de carbone pour aider les femmes autochtones à planifier, démarrer et développer des entreprises qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques ou à leur atténuation.

## Résultats

- Nous avons présenté des mémoires sur des questions relatives aux énergies renouvelables et au besoin de représentation accrue des femmes autochtones dans les secteurs économiques à faibles émissions de carbone.
- L'AFAC a reçu des fonds de Transport Canada pour mobiliser les communautés à propos de sécurité maritime et de protection environnementale des océans et des cours d'eau.
- Nous avons réalisé des fiches d'information sur l'environnement et la biodiversité, ainsi que la terre et la justice de genre.
- Nous avons engagé le dialogue avec Environnement et Changement climatique Canada à propos des changements climatiques et de l'environnement.

## AUDIENCES

*BCCLA and JHSC v Attorney General of Canada Re: Intervenor Application : L'AFAC est intervenue à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique avec le West Coast Legal Education and Action Fund (WC LEAF) en novembre 2018. Notre soumission soulignait les différents moyens par lesquels les femmes autochtones incarcérées dans des prisons fédérales subissent des préjudices causés par l'isolement cellulaire, en raison des effets intergénérationnels de la colonisation.*

*Canadian Association of Elizabeth Fry Societies and Acoby v Correctional Service Canada : L'AFAC a demandé l'autorisation de faire une présentation officielle aux audiences prochaines du Tribunal canadien des droits de la personne dans la cause opposant l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry et Acoby c. Service correctionnel Canada. Notre présentation sera axée sur les moyens par lesquels les outils de classement selon le niveau de sécurité surclassent les femmes autochtones, avec le résultat que l'accès à des programmes qui tiennent compte de la culture et de la spiritualité et à des services de santé mentale est insuffisant.*

*R. v. Sharma Re: Intervenor Status Application : L'AFAC a demandé le statut d'intervenant à la Cour d'appel de l'Ontario, qui entendra cette cause en novembre 2019. Une femme autochtone a été trouvée coupable d'avoir importé des drogues en raison de circonstances financières désespérées et elle a reçu une peine minimale d'emprisonnement obligatoire. Nous allons plaider que la peine minimale obligatoire enlève à une femme autochtone criminalisée son droit à l'égalité réelle en vertu de l'article 15 de la Charte.*



## Notre travail de politiques

### Défendre les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a été publié le 3 juin 2019. Le rapport comprend 231 appels à la justice que la Commission demande au Canada de mettre en œuvre. Il conclut également que les actes de violence envers les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones au Canada constituent un génocide.

Le 21 juin 2019, sept ans après le lancement initial du projet des Poupées sans visage, l'AFAC lançait la phase deux, « Donner un visage à la justice : des Appels à la justice à l'action ». À la lumière du rapport final de l'Enquête et pour honorer la vie et les histoires de ces femmes, l'AFAC a décidé de donner des visages aux poupées sans visage et une voix aux femmes qui n'en ont pas.

Depuis que le gouvernement du Canada a établi l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, en septembre 2016, jusqu'à la publication de Réclamer notre pouvoir et notre place, le rapport final, le 3 juin 2019, l'AFAC a publié des fiches de rendement sur l'enquête et sa progression.

*Nous avons créé pour le projet d'hommage un sac qui contient une trousse d'outils, un guide, un cahier à colorier et des crayons de couleurs, des feuilles de feutre de couleurs, des patrons de poupée et d'accessoires, tous les matériaux nécessaires pour donner un visage à nos poupées sans visage. Nous avons envoyé un sac du projet d'hommage à tous les députés à la Chambre des communes.*

Les fiches de rendement détaillaient 15 actions et notaient la commission relativement à chacune en utilisant un système de gradation des couleurs : **vert** – NOTE DE PASSAGE, **jaune** – ACTION REQUISE; **rouge** – ÉCHEC, **gris** – INFORMATION INSUFFISANTE.

Action	septembre-décembre 2016	janvier-avril 2017	mai 2017-mars 2018
Élaborer des calendriers relatifs à la structure opérationnelle/administrative et y adhérer.	jaune	rouge	rouge
Élaborer des communications qui fournissent information, transparence et reddition de comptes et y adhérer.	jaune	rouge	rouge
Élaborer et développer des relations incluant les familles, les survivantes et les intervenants externes de plans, dates d'entrevue, etc.	jaune	rouge	rouge
Élaborer et développer des capacités pour veiller à ce que toutes les personnes impliquées soient dédommagées dans une mesure assurant leur capacité à participer véritablement au processus.	jaune	rouge	rouge
Recommander des mesures concrètes pour éliminer les causes systémiques de la violence et accroître la sécurité des femmes et des filles autochtones au Canada.	gris	gris	gris
Recommander des moyens d'honorer et de commémorer les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.	gris	jaune	vert
Communiquer des recommandations au gouvernement du Canada au moyen d'un rapport d'étape au plus tard le 1er novembre 2017.	gris	jaune	vert
Communiquer des recommandations et d'un rapport final au plus tard le 1er novembre 2018.	gris	gris	gris
Établir un processus d'enquête informel, tenant compte des traumatismes subis et respectueux des personnes, des familles et des communautés concernées	jaune	rouge	jaune
Établir un processus d'enquête qui respecte les diverses traditions culturelles, linguistiques et spirituelles des peuples autochtones.	gris	jaune	jaune
Établir un processus d'enquête qui encourage et favorise la réconciliation.	gris	rouge	vert
Établir un processus d'enquête qui contribue à sensibiliser le public aux causes de la violence et propose des solutions pour y mettre fin.	gris	rouge	jaune
Établir un processus d'enquête qui fournit des occasions aux personnes, aux familles et aux communautés de partager leurs expériences et leurs points de vue, y compris leurs opinions des recommandations visant à promouvoir la sécurité et prévenir ou éliminer la violence.	gris	rouge	jaune
Établir des organes consultatifs régionaux composés de familles, d'êtres chers et de survivantes pour donner des conseils relatifs à des questions particulières à diverses régions, dans les limites de l'enquête indépendante.	gris	rouge	jaune
Agir en fonction de son pouvoir d'établir des conseils consultatifs abordant des questions spécifiques, composés d'aîné/es, de jeunes, de membres de familles de victimes et de représentant/es d'organisation nationales, autochtones, locales et féministes pour donner des conseils sur des questions régionales qui s'inscrivent dans la portée de l'enquête indépendante.	gris	rouge	rouge

## Recommandations de l'AFAC :

- ◆ Dialoguer avec les communautés dans une optique culturelle fondée sur le genre pour contrer et éliminer la violence systémique qui touche les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones, leurs familles et leurs communautés.
- ◆ Fournir aux femmes, aux filles, aux Deux-Esprits et aux personnes de diverses identités de genre autochtones l'option et la possibilité de s'extraire de relations abusives grâce au soutien de communautés et de réseaux.
- ◆ Améliorer, promouvoir et favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones.

## Résultats

- ◆ Nous continuons à promouvoir l'acceptation et la reconnaissance des conclusions de l'Enquête nationale.
- ◆ Nous avons rencontré Luis Almagro, secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), le 24 juin 2019, pour appuyer la formation par l'OEA d'un groupe d'experts pour examiner les conclusions de l'Enquête nationale.
- ◆ Nous avons invité M. Almagro à venir au Canada pour constater par lui-même les difficultés auxquelles sont confrontées les communautés autochtones.
- ◆ Nous avons rencontré la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Mme TauliCorpuzab, pour examiner la définition du génocide et l'élargir afin qu'elle corresponde à la définition contenue dans le rapport final de l'Enquête. Indigenous peoples, Mrs. Tauli-Corpuz, to review the definition of genocide and expand it to be consistent with the definition contained in the Final Report.

### Communications

*Suivant la publication du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, l'AFAC :*

- a lancé dans les médias sociaux une campagne préconisant l'acceptation et la reconnaissance des conclusions de l'Enquête;
- communique régulièrement par l'intermédiaire des médias sociaux pour demander au gouvernement fédéral de reconnaître que les actes commis envers les Autochtones constituent un génocide et demande la mise en œuvre réelle des 231 Appels à la justice énoncés dans le rapport final.





## Plaider pour l'équité en santé

Notre unité Santé préconise l'équité en santé pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones en soulignant les pratiques exemplaires et en fournissant aux communautés autochtones à travers le monde l'occasion d'adapter et de mettre en œuvre ces interventions selon leurs besoins afin d'améliorer leurs résultats en santé.

En utilisant une approche communautaire, dirigée par les communautés, fondée sur les forces et tenant compte des traumatismes subis, notre équipe élabore des projets, des ressources, des recommandations et des politiques en matière de santé. Nous nous concentrons sur les forces et la résilience des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones, plutôt que sur les déficits. Notre équipe est tout à fait consciente des lacunes et des obstacles actuels qui restreignent l'accès à des services de santé, ainsi que du fardeau disproportionné de maladies chroniques et infectieuses, ainsi que des résultats médiocres en matière de santé qui accablent les populations autochtones à travers le pays. Cependant, nous sommes tout aussi conscientes de la résilience et de la force inspirantes qui existent au sein des peuples autochtones et du travail remarquable qui se fait dans les communautés et au niveau de la base.



## Bilan global

- ◆ Nous travaillons avec les prestataires de services de santé et de services sociaux afin de réduire la stigmatisation et la discrimination systémique dans les systèmes de soins de santé et les services sociaux, en faisant œuvre d'éducation et en veillant à ce que les services offerts aux Autochtones tiennent compte des traumatismes subis.
- ◆ Nous continuons à plaider pour une approche en amont des déterminants sociaux de la santé – approche qui vise à éliminer la pauvreté, les situations de logement précaires, l'insécurité alimentaire et la précarité de l'emploi au sein des populations autochtones.
- ◆ Nous établissons de nouveaux liens et partenariats par la participation active à des conférences sur la santé et des tables rondes, conseils consultatifs, comités directeurs et groupes de travail à travers le monde. Ce travail garantira la représentation des voix des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones et la prise en compte de leurs expériences dans l'élaboration de politiques, de cadres et de plans d'action en matière de santé aux niveaux fédéral, provincial, territorial et international.

## Partenaires pour l'engagement et l'échange des connaissances (PEEC) :

Le projet Voies de l'équité – PEEC, une initiative financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), a pour but de promouvoir l'équité des genres en santé chez les Premières Nations et les peuples inuit et métis dans quatre secteurs prioritaires : santé buccodentaire, tuberculose, bien-être mental et diabète. Le projet reconnaît que les modes de connaissance autochtones sont essentiels lorsqu'il s'agit de concevoir de la recherche et des interventions communautaires axées sur les besoins en matière de santé et culturellement appropriées.

Au moyen de cette initiative, Voies de l'équité – PEEC facilite l'établissement de partenariats entre communautés et chercheurs en santé dans les quatre secteurs prioritaires, élabore des solutions pratiques qui produiront des changements véritables dans les communautés et crée des occasions pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones d'être chefs de file dans le processus de recherche. Les communautés autochtones à travers le Canada ont des besoins en santé et des priorités uniques, particuliers aux lieux qu'elles habitent et à leurs circonstances individuelles. À cette fin, l'AFAC plaide pour une stratégie nationale de mobilisation communautaire pour établir des liens avec les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones et mieux comprendre leurs besoins et leurs priorités.

Notre équipe a tenu des séances régionales de

mobilisation et mènera un sondage national sur leurs besoins, leurs priorités et les lacunes des services de santé. Les connaissances obtenues au moyen de ces séances de mobilisation et les résultats du sondage permettront à l'AFAC de mieux représenter les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones et elles guideront directement le travail du projet Voies de l'équité – PEEC de l'AFAC et de notre unité Santé.

## Résultats

Nous avons produit le document Prendre le sentier ROUGE : renouer les liens, autonomiser les femmes autochtones pour la guérison et diriger le changement vers un avenir sain, financé par l'Agence de la santé publique du Canada, pour élaborer des interventions durables, fondées sur des données probantes et culturellement pertinentes relatives au VIH, à l'hépatite C et aux infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) concernant les femmes autochtones détenues dans des établissements correctionnels fédéraux :

*nous avons réalisé une revue de la littérature et une évaluation des ressources;*

*nous avons tenu des séances de mobilisation avec des femmes autochtones incarcérées dans trois établissements correctionnels fédéraux : Établissement de la vallée du Fraser pour femmes, Établissement d'Edmonton pour femmes, ainsi que les maisons de ressourcement Okimaw Ohci Healing Lodge et Buffalo Sage Wellness House;*

*nous synthétisons actuellement les résultats de la revue de la littérature, de l'évaluation des ressources et des séances de mobilisation afin d'organiser des activités de projets et des ressources qui auront pour effet d'augmenter les connaissances et la sensibilisation, de réduire la stigmatisation et de dissiper les idées fausses.*

*Le Métis au sens historique du terme, ceux qui vivaient et se déplaçaient avec le commerce de la fourrure, continuent à exister. Beaucoup de Métis vivent aussi à l'extérieur de ces communautés traditionnelles, à travers le Canada et ailleurs, où ils continuent à se soutenir mutuellement. Nos grands-mères, grands-pères, frères et sœurs, ainsi que nos ancêtres vivaient en relation avec la terre, leur parenté des Premières Nations, la chrétienté et le Créateur. Leurs communautés étaient et sont encore fortement influencées par l'Église catholique et les politiques d'assimilation. Les Métis ont diverses identités selon les lieux où ils étaient et comment ils ont survécu. Leurs histoires sont d'une grande valeur et il faut les entendre. Nous, en tant que Métis vivant aujourd'hui, avons besoin de les entendre. Pour savoir où nous allons, nous avons besoin de savoir d'où nous venons.*

## Comprendre le vieillissement dans les populations autochtones :

Les populations autochtones au Canada connaissent à un âge moins avancé des taux moyens de problèmes de santé liés à des âges plus élevés. La complexité de ces multiples problèmes de santé à un âge moins avancé peut avoir des répercussions majeures sur la qualité de vie et la capacité à bien vieillir. En partenariat avec la Dre Jennifer Walker, à l'Université Laurentienne, l'AFAC applique une optique de déterminants autochtones de la santé aux données tirées de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement en y intégrant le savoir et les philosophies autochtones afin de dresser un profil sanitaire et sociodémographique exact des populations autochtones âgées au Canada. Le projet sera dirigé par des Autochtones, orienté par les communautés et guidé par les expériences vécues de femmes autochtones âgées. Cette recherche revêt une importance cruciale pour la capacité de l'AFAC à plaider pour des politiques qui répondent aux besoins uniques de cette population et tiennent compte des obstacles auxquels elle se bute.

## Une approche des interventions culturellement spécifiques guidée par les traumatismes et fondée sur le genre en matière d'ITTS pour les femmes et les filles autochtones :

Au moyen de ce premier projet financé par la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI), l'AFAC a établi des ressources culturellement sécuritaires, fondées sur le genre et tenant compte des traumatismes subis en matière d'ITTS pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones. Pour mettre les ressources à l'essai, nous assurer qu'elles sont appropriées, pertinentes

et utiles et pour guider nos travaux à l'avenir, l'AFAC a tenu deux séances de mobilisation : l'une avec les jeunes membres du conseil d'administration de l'AFAC et l'autre avec les femmes autochtones qui vivent au centre de ressourcement Buffalo Sage Wellness House, un établissement d'Edmonton, en Alberta, à l'intention des femmes qui purgent une peine de ressort fédéral dans un établissement à sécurité minimale et celles qui sont en libération d'office.

### Résultats

- ◆ Holding ongoing engagement sessions with Nous avons tenu des séances de mobilisation avec des femmes, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones, y compris des jeunes membres de communautés, qui subissent les effets d'ITTS afin de définir leurs priorités, leurs préoccupations, leurs besoins particuliers et les obstacles qu'elles rencontrent.
- ◆ Nous avons tenu un atelier sur le thème de la décolonisation de la stigmatisation et la réhabilitation d'une sexualité saine, et produit des fiches d'information sur les ITTS et les moyens par lesquels les prestataires de services peuvent offrir des soins inclusifs et tenant compte des traumatismes subis en mettant l'accent sur la sécurité culturelle et l'inclusivité des genres, tout en nous attaquant à la stigmatisation et à la peur.
- ◆ Nous avons diffusé des ressources en ligne dans tous les réseaux de l'AFAC et dans les communautés autochtones.
- ◆ Nous préparons des ressources qui auront pour but d'améliorer la santé sexuelle et reproductive des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones en utilisant le savoir autochtone, l'humour et des images pour relayer de l'information sur les ITTS.



## Plaidoyer pour les Métis

Amplifier les histoires des Métis : Nos aînés gardent nos histoires et notre culture en sécurité dans leur mémoire. Les jeunes dans nos communautés métisses cherchent des liens à ces histoires. Il y a de la force dans la connaissance d'histoires vécues que nous partageons et le besoin de rétablir les liens avec notre passé, pour honorer nos aînés en recherchant le savoir qu'elles et ils détiennent. Tout en avançant dans ce cheminement, nous pouvons prendre soin les uns des autres afin de rechercher et de trouver le changement et la guérison pour tous les Autochtones.

L'AFAC recueille et amplifie les histoires des Métis. Ce travail bonifiera le plaidoyer de l'AFAC relativement aux questions importantes pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre métisses et apportera un complément au bon travail accompli par d'autres organisations qui sont au service des Métis.

### Résultats

#### Plaidoyer

- ◆ Nous avons embauché une conseillère principale métisse pour diversifier le travail accompli auparavant par l'AFAC.
- ◆ Nous avons élaboré un plan stratégique, y compris une évaluation des intervenants et des enjeux, en définissant les enjeux particuliers aux Métisses et en les liant à notre vision globale.
- ◆ Nous avons formé le Cercle de travail des Métisses pour mieux rayonner auprès des communautés métisses.
- ◆ Nous créons un programme éducatif pour enseigner la culture et l'histoire des Métis.
- ◆ Nous répondons aux besoins et réagissons aux enjeux particuliers aux Métisses énoncés dans l'Accord historique que nous avons signé avec le gouvernement du Canada et inclus dans le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- ◆ Nous commentons les textes législatifs pour assurer la prise en compte des enjeux particuliers aux Métisses (comme notre rétroaction relative au projet de loi C91, Loi concernant les langues autochtones et au projet de loi C92, Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis).

#### Services

- ◆ Nous offrirons l'accès à des services de santé et de guérison sur place lorsque le Centre d'innovation sociale et culturelle autochtone sera prêt.
- ◆ Nous planifions des occasions de développement entrepreneurial et d'apprentissage actif.



## Plaidoyer pour les étudiants autochtones

The intertwined legacies of colonialism and racism Les legs étroitement liés du colonialisme et du racisme ont été néfastes pour la transmission des cultures et des langues autochtones. Ils se poursuivent aujourd'hui par le sous-financement chronique des écoles, des garderies et autres programmes communautaires dirigés par des Autochtones. Les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada comprennent un appel au gouvernement fédéral pour qu'il mette fin à l'accumulation des demandes d'étudiants des Premières Nations qui veulent poursuivre leurs études au niveau postsecondaire. Dans le cadre de ses efforts de réconciliation, le gouvernement fédéral passe en revue tous les programmes et les soutiens fédéraux à l'intention des étudiants autochtones.

Au moyen d'un processus de mobilisation, l'unité Promotion et développement des jeunes de l'AFAC et le secteur des Politiques stratégiques ont sollicité l'apport des APTM aux soutiens et aux programmes actuellement offerts aux étudiants autochtones de niveau postsecondaire, y compris le financement direct, le financement prévu par la loi, les subventions de recherche, le soutien aux partenaires communautaires, les bourses d'études ciblées, les programmes particuliers à un secteur et le développement de compétences monnayables sur le marché du travail. L'AFAC a tenu quatre séances de mobilisation avec les

APTM, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et à l'Île du Prince Édouard; nous avons diffusé un sondage national en ligne pendant un mois et organisé une séance de mobilisation nationale de deux jours, à laquelle ont participé 14 étudiantes à l'échelle nationale et six localement. Les étudiantes ont exploré les sujets suivants :

- l'« autochtonisation » du monde universitaire, l'actualisation des programmes d'études, le savoir traditionnel en contextes contemporains, la reconnaissance nationale des crédits et la décolonisation de l'enseignement;
- les soutiens gouvernementaux, le financement, la formation et la préparation des cours;
- les facteurs clés de réussite, l'accessibilité de l'éducation;
- l'emplacement, les langues et les obstacles de genre à la poursuite d'études postsecondaires.

### Outcomes

- ◆ Nous avons produit le rapport final sur la participation des femmes autochtones aux programmes fédéraux d'éducation postsecondaire, qui reflète les expériences vécues de plus de 200 femmes et personnes de diverses identités de genre autochtones qui souhaitent poursuivre leurs études au niveau postsecondaire.
- ◆ Nous avons présenté 10 recommandations au gouvernement fédéral.

## Sur la scène internationale

L'AFAC s'efforce de développer sa réputation internationale et d'établir des liens avec les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones, leurs communautés et leurs organisations à travers le monde. L'AFAC a fait une priorité du renforcement de son engagement auprès de différentes entités internationales, aux Nations Unies et à des niveaux régionaux, afin de promouvoir les droits des femmes autochtones.

### Droits de la personne :

L'AFAC est active en rayonnement international. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons assisté et participé à des événements internationaux pour nous assurer que les voix des peuples autochtones du Canada soient entendues. Au niveau des Nations Unies, parmi les forums auxquels nous avons assisté, il y a ceux qui sont organisés par le Conseil des droits de l'homme (CDH), la Commission de la condition de la femme (CCF) et l'Instance permanente sur les questions autochtones. L'événement de la Commission de la condition de la femme, #DoneWaiting: Organizing for Rural and Indigenous Women in Canada [#assez attendu : l'organisation pour les femmes rurales et autochtones au Canada] était axé sur les difficultés que connaissent les communautés rurales, éloignées et autochtones au Canada, y compris l'insécurité alimentaire, les infrastructures inadéquates, l'accessibilité insuffisante aux services publics et à des emplois convenables.

En attendant l'examen périodique du bilan du Canada en matière de droits de la personne par le Conseil des droits de l'homme, en mai 2018, l'AFAC a présenté un énoncé de principe soulignant nos principaux sujets de préoccupation : la discrimination fondée sur le genre dans la Loi sur les Indiens, le bien-être des enfants et le principe de Jordan, ainsi que la prévalence des femmes autochtones incarcérées placées en isolement cellulaire.

Nous avons établi la liaison avec des experts de haut niveau des Nations Unies en matière de droits de la personne pendant leurs missions exploratoires au Canada, notamment la rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, y compris ses causes

et ses conséquences, Dubravka Šimonovic, et le rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, Dainius Pūras. Nous avons remis aux experts des présentations écrites exposant en détail nos préoccupations relatives à la situation des femmes et des filles autochtones au Canada.

### Résultats

- ◆ Nous avons renforcé notre engagement avec différentes entités internationales aux Nations Unies dans le but de promouvoir les droits des femmes autochtones.
- ◆ Lors de l'événement parallèle de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, « MMIWG: Dispossession of Land, Loss of Collective and Human Rights » [FFADA : Dépossession de terres, perte de droits collectifs et humains], nous avons souligné la détresse des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées en puisant directement dans l'expertise considérable de nos représentantes provinciales et territoriales.
- ◆ Nous avons utilisé des outils de promotion des droits de la personne des Nations Unies pour exercer une influence sur les politiques nationales et attirer l'attention en particulier sur l'importance déterminante de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- ◆ Le gouvernement du Canada a répondu officiellement en septembre 2018 aux 275 recommandations du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.





## Changement climatique :

L'AFAC participe à l'action climatique aux niveaux national et international. Au pays, nous avons mené des travaux de recherche et remis au gouvernement des documents d'orientation sur des questions relatives aux énergies renouvelables et au besoin d'une représentation accrue des femmes autochtones dans les secteurs économiques à faibles émissions de carbone.

Sur la scène internationale, nous avons participé à des négociations lors de réunions relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat afin de promouvoir les droits et les intérêts des femmes autochtones et la prise de mesures ambitieuses en matière de changement climatique.

### Résultats

- ◆ Nous avons contribué à l'opérationnalisation de la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones pour promouvoir l'équilibre entre les genres et faire en sorte que les voix des femmes autochtones soient entendues dans les débats internationaux sur le changement climatique.

# CENTRE D'INNOVATION SOCIALE ET CULTURELLE

**Le Centre d'innovation sociale et culturelle est le premier de son genre.**

Le Centre d'innovation sociale et culturelle sera un carrefour pour la résilience et le développement économique des Autochtones. Le nouveau domicile de l'AFAC sera un centre d'excellence, axé sur la force et la résilience qui caractérisent les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones. L'intégration de l'innovation sociale et culturelle fait partie du plan stratégique à l'appui des programmes, des projets et du plaidoyer de l'AFAC, en mettant l'accent sur la promotion de l'entrepreneuriat des femmes autochtones.

Cet immeuble permettra à l'AFAC de lancer une série d'activités productrices de revenus pour appuyer sa stabilité financière. La diversification du financement par des entreprises sociales ouvre une source indépendante de revenus. La souplesse dans la prestation de programmes et services et le potentiel de croissance future en seront augmentés.

Avec cette capacité accrue, les programmes et les projets de l'AFAC augmenteront pour mieux appuyer les communautés autochtones. Il y aura des programmes et des soutiens à longueur d'année pour les femmes, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones, des programmes et de l'enseignement à l'intention particulière des jeunes, de la programmation culturelle et de meilleurs soutiens pour les survivantes et les familles de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées.

Le Centre de résilience fait partie du Centre d'innovation sociale et culturelle. C'est un groupe de pièces inspirées de la culture, où se tiendront des ateliers et des réunions et où l'on partagera des enseignements traditionnels.

## DES BRIQUES ET DU MORTIER AUX PROGRAMMES ET AUX SERVICES

La création de notre Centre d'innovation sociale et culturelle est une étape majeure dans l'expansion du plaidoyer de l'AFAC pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones de la base que nous représentons. L'innovation sociale et culturelle est un outil d'habilitation pour nos femmes et nos communautés. Lorsque nous donnons aux femmes les outils dont elles ont besoin pour atteindre la stabilité économique, la sécurité et l'indépendance, nos communautés et nos Nations se portent bien. Par l'intermédiaire du Centre, nous offrirons des programmes, des soutiens et de la formation à longueur d'année pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones de la base et les communautés locales. Ces soutiens essentiels favoriseront la résilience pour les générations à venir et permettront d'établir les relations solides qui sont nécessaires à la réconciliation.



## LE CENTRE DE RÉSILIENCE : UN LIEU DE GUÉRISON

*Le Centre de résilience offrira des programmes et des services particuliers pour apporter un soutien aux survivantes et aux familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.*

Il est important que les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA aient un centre de guérison donnant accès à des programmes qui abordent les effets de la colonisation et les traumatismes subis. Le Centre de résilience est la réponse de l'AFAC aux 94 Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et aux 231 Appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; à ce titre, il est conçu pour répondre à ces besoins.

Pendant longtemps, nos aînées ont imaginé un lieu de guérison et de bien-être pour les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones. Nous ajoutons à notre équipe des expertes qui travailleront avec nos communautés pour créer un cheminement de guérison fondé sur les besoins individuels. C'est une période stimulante pour qui travaille à l'AFAC et participe à la construction du Centre de résilience. Nous avons hâte d'ouvrir les portes et d'accueillir toutes les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones.

### Bilan global

- Nous avons signé un accord de financement avec la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits le 15 mars 2019 pour appuyer cette vision.
- Nous avons communiqué avec nos partenaires communautaires et tenu des rassemblements d'aînées et des groupes de discussion avec des membres de communautés.
- Nous créons des programmes fondés sur le savoir traditionnel, les besoins de notre communauté et des pratiques thérapeutiques exemplaires.

### Services de base

**Orientation et soutien des pairs :** Des « navigatrices » aideront les gens à s'orienter pour accéder au programme des soins de santé non assurés (SSNA) et à des services et soutiens découlant du principe de Jordan, et à surmonter d'autres difficultés d'accès en raison de conflits de compétences entre les gouvernements fédéral et provincial. De l'aide sera offerte par des femmes, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones qui ont de l'expérience en matière de services sociaux et d'orientation.

**Pratiques de guérison traditionnelles :** Avec et sans rendez-vous, les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones auront accès à des enseignements

traditionnels et des programmes de guérison, comme des cercles, des ateliers et des séminaires de guérison, ainsi qu'à des soutiens culturels et l'enseignement de compétences de vie. Les femmes et les communautés autochtones de tout le Canada qui ne peuvent pas se rendre au Centre de résilience pourront utiliser des ressources et du matériel pédagogique en ligne.

**Services thérapeutiques et counseling :** Le Centre de résilience fusionne les pratiques traditionnelles de guérison et la psychologie occidentale, intégrant des remèdes et des enseignements traditionnels, ainsi que des séances de guérison par des aînées avec le soutien thérapeutique de spécialistes formées.

- ◆ SALLE DE CÈDRE DES PREMIÈRES NATIONS
- ◆ SALLE DE RÉUNION DES INUITES
- ◆ SALLE DE RÉUNION DES MÉTISSÉS
- ◆ SALLE DE RÉUNION TRADITIONNELLE
- ◆ SALLE D'ATELIERS ET DE FORMATION
- ◆ SALLE DE GRAND-MÈRE LUNE
- ◆ SALLE DES ENFANTS
- ◆ BAINS MÉDICINAUX
- ◆ SALLE DE RÉUNIONS PRIVÉES
- ◆ BUREAUX ADMINISTRATIFS
- ◆ ORIGINELLE – BOUTIQUE DE L'AFAC







« Le Centre d'innovation sociale et culturelle marque un pas en avant dans un cheminement qui en comptera encore beaucoup d'autres. Le Centre offrira des soutiens et des services créés par les femmes autochtones pour les femmes autochtones. Ce sera un lieu où nous nous sentirons en sécurité, comprises et habilitées. Ce sera un lieu de guérison pour les femmes autochtones, pour rétablir le contact et grandir dans le sillage de la conclusion de génocide de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Un lieu d'espoir et de santé. Un lieu où célébrer notre culture, notre résilience et notre avenir!

Gail Paul, présidente intérimaire de l'AFAC

La résilience autochtone, c'est être en harmonie avec soi-même, mettre un pied devant l'autre et savoir que les choses iront en s'améliorant. C'est se retrouver et dire : « Je suis bien comme je suis, je suis spéciale et je suis entière ». Je suis résiliente et je sais que je peux communiquer avec mes ancêtres, notre culture et notre peuple et être fière de qui nous sommes, fière d'être Autochtone. Les histoires que nous partageons et notre cheminement seront tous différents et pourtant, nous nous efforçons d'être unies. Ensemble, dans l'unité, en tant que communauté, nous sommes résilientes.

Roseann Martin, aînée des Premières Nations et directrice du Centre de résilience

## Projets individuels

**Vous n'êtes pas seule :** Les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones au Canada sont plus susceptibles de connaître la violence. En réponse, l'AFAC a élaboré le projet Vous n'êtes pas seule pour les munir de connaissances et d'outils afin d'établir des relations sécuritaires et saines, jauger la santé de leur relation actuelle, savoir comment quitter une relation malsaine et apprendre à guérir une fois partie.

### Résultats

- Nous avons changé l'image de l'initiative Vous n'êtes pas seule après le lancement du nouveau logo de l'AFAC.
- Nous avons élaboré un manuel, une plaquette proposant un plan de sécurité communautaire, un guide de ressources, un guide de l'animatrice et des signets mettant en valeur les soutiens.
- Nous avons exprimé le besoin d'inclure plus d'information sur le savoir traditionnel dans les documents de formation.

**Honorer les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones :**Élaboré en tant qu'outil éducatif, ce projet de sensibilisation traite des répercussions persistantes de la colonisation sur la vie et les rôles traditionnels des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones. Avec la publication du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et ses 231 Appels à la justice, ce projet évoluera pour aider à répandre le message de la décolonisation, reconnaître la force des peuples autochtones et honorer leurs contributions historiques et actuelles.

### Résultats

- Nous avons élaboré une plaquette d'hommage accompagnée d'une présentation, en français et en anglais.
- Nous avons créé une trousse de Poupées sans visage contenant assez de matériaux pour créer 10 poupées sans visage afin de mettre l'accent sur la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.
- Nous avons tenu six séances de formation d'un jour, à Fredericton, Winnipeg, Wakefield et Ottawa pour les associations provinciales et territoriales membres de l'AFAC et les membres des communautés et nous planifions des séances additionnelles pour la prochaine année financière. Provincial Territorial Member Associations and community members, and planning additional sessions for the next fiscal year.



**Veilles de Sœurs par l'esprit :** Cette veille annuelle a commencé en 2006 pour commémorer les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et leur rendre hommage. Les veilles annuelles ont lieu tous les 4 octobre et sont considérées comme des mouvements puissants de changement social et des occasions d'offrir un soutien aux familles qui ont perdu un être cher. Les veilles peuvent prendre différentes formes : un moment de silence, un rallye, un festin communautaire, ou toute autre manière, quelle qu'elle soit, que vous choisissiez pour honorer un être cher.

### Résultats

- Nous avons tenu une veille de Sœurs par l'esprit à Ottawa.
- Nous avons envoyé plus de 250 trousse de veille à des communautés et organisations qui avaient organisé leurs propres veilles en 2018/2019.

## L'ENQUÊTE NATIONALE LANCE DES APPELS À LA JUSTICE – L'AFAC LANCE DES APPELS À L'ACTION

*« Les 231 Appels à la justice doivent être mis en œuvre. Nous devons mettre fin à toutes les formes de violence envers nos femmes, nos filles, nos personnes et communautés de diverses identités de genre autochtones », a dit Lynne Groulx,*

*« Les droits de la personne et les droits ancestraux de nos familles, de nos femmes et de nos personnes de diverses identités de genre. »*

## Emploi et formation entrepreneuriale

C'est la vision de l'AFAC que les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre ont le droit d'améliorer leurs conditions économiques par l'emploi, l'entrepreneuriat, la scolarité et la formation.

## Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones

Emploi et Développement social Canada (EDSC) finance la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinées aux Autochtones (SFCEA) depuis 2011-2012. Pendant la durée de l'accord de financement avec EDSC, l'AFAC a offert les frais de scolarité, une allocation de subsistance, des services de garderie, de la formation en emploi et d'autres soutiens pour aider les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones à améliorer leur situation ou à obtenir un emploi.

Un nouveau programme financé par la SFCEA pour venir en aide aux femmes, aux Deux-Esprits et aux personnes de diverses identités de genre autochtones a succédé au premier programme.

### Résultats

Nous avons atteint un taux de réussite (participantes ayant obtenu un emploi ou étant retournées aux études) de 75 % en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

	Résultats de la base de données KETO		Total Results reported by ESDC	
	Employées	Retournées aux études	Employées	Retournées aux études
2011/2012	30	22	2	2
2012/2013	67	36	27	23
2013/2014	89	48	69	23
2014/2015	77	44	88	55
2015/2016	82	41	108	48
2016/2017	117	44	94	46
2017/2018	106	39	121	50
2018/2019	58	52	72	64
TOTALS	626	326	581	311

## SÉANCES DE FORMATION

### 2018

- « **Aboriginal Business Match** », Sudbury, Ontario, août
- **Forum sur la pénurie de main-d'œuvre en aviation**, Ottawa, Ontario, octobre
- **Atelier de soutien et système national de données SFCEA**, Gatineau, Québec, octobre
- **Table ronde avec les partenaires de BDC**, Ottawa, Ontario, octobre
- **Réception parlementaire du Conseil canadien pour le commerce autochtone**, Ottawa, Ontario, octobre -
- **Conférence « Supporting Women in Trades »**, Halifax, Nouvelle-Écosse, novembre
- « **Supporting Indigenous Students Success in the Skilled Trades** », Ottawa, Ontario, novembre -
- « **National Indigenous Cannabis & Hemp Conference** », Calgary, Alberta, novembre
- **Forum canadien sur l'apprentissage (rencontre avec un partenaire potentiel)**, Ottawa, Ontario, décembre 2019
- **Réseau des femmes d'affaires autochtones**, Ottawa, Ontario, 25-26 mars
- « **Women Building Futures** » (rencontre d'un partenaire potentiel), Ottawa, Ontario, mars
- **Téléconférence mensuelle du groupe de travail**





## « Business and Entrepreneurship Skills Training »

[acquisition de compétences en affaires et entrepreneuriat]

Emploi et Développement social Canada, en partenariat avec le Canadian Centre for Aboriginal Entrepreneurship [centre canadien d'entrepreneuriat autochtone], a financé le programme de formation « Aboriginal BEST » de 18 mois, qui offrait une formation gratuite aux entrepreneures autochtones. Les outils et soutiens portaient sur l'élaboration d'un plan d'affaires, la commercialisation, le financement et le fonctionnement; ils sont conçus pour nourrir l'esprit d'entrepreneuriat chez les individus, les communautés et les organisations. Les participantes rencontraient des orateurs invités, définissaient des projets d'entreprises viables, déterminaient la faisabilité de ces projets d'entreprises et prenaient des mesures pour lancer ou faire croître leur entreprise.

Le programme BEST a pris fin le 31 mars 2019.

### Résultats

- ◆ 19 femmes autochtones de différentes régions du Canada ont suivi le segment formation des formateurs en vue d'offrir le programme BEST à d'autres femmes autochtones de leur région.
- ◆ 18 programmes BEST régionaux ont été offerts au Canada par des formatrices BEST de l'AFAC.
- ◆ 190 femmes et personnes de diverses identités de genre autochtones se sont inscrites aux programmes BEST régionaux.
- ◆ 151 participantes (79 % de celles qui s'étaient inscrites) ont suivi la formation jusqu'au bout.



### Médias sociaux

Des médias sociaux efficaces sont essentiels à la réussite de toute organisation. Nous utilisons les médias sociaux comme outils pour militer efficacement au nom des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones.

Des vidéos ont mis en valeur les activités culturelles et les enseignements de l'aînée Roseann Martin, qui utilise une approche de la guérison qui tient compte des traumatismes subis. L'aînée Martin parle de culture autochtone et donne des explications à ce sujet pendant des activités de perlage et de tambour.



## Conférence du Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones

La cinquième conférence annuelle du REFAA, qui a eu lieu les 25 et 26 mars 2019, est une occasion pour l'AFAC de contribuer à habiliter les entrepreneures et dirigeantes d'entreprises autochtones, les former et les inspirer. La vision de l'AFAC pour cet événement phare est à trois volets :

- Fournir un environnement sécuritaire, encourageant, collaboratif, habilitant et qui soutient la culture, où l'on peut explorer les difficultés et les aspirations particulières des entrepreneures autochtones, femmes et personnes de diverses identités de genre.
- Mettre en valeur les femmes et les personnes de diverses identités de genre autochtones qui aspirent à devenir entrepreneures, favoriser leur développement et accélérer leur croissance de manière durable par l'intermédiaire de programmes et de ressources.
- Promouvoir le leadership communautaire par le bénévolat, ce qui est primordial, conformément aux principes fondateurs du REFAA.

Jour 1 – La conférence s'est ouverte sur la prière et les propos de l'aînée Rose Beaudoin, suivis de l'allocation d'ouverture de la directrice générale de l'AFAC, Lynne Groulx. Les oratrices invitées étaient Carol Anne Hilton, directrice générale et fondatrice de l'Indigenomics Institute, Shyra Barberstock, cofondatrice d'Okwaho Equal Source et Anna Cote, fondatrice de Birch Bite. Les tables de discussions portaient sur l'entrepreneuriat, l'emplacement physique d'une entreprise et la sagesse des femmes. Une séance de questions et réponses sur l'entrepreneuriat dans les arts a donné l'occasion aux participantes de bénéficier de l'inspiration d'une entrepreneure musicale. Des expertes de Shopify ont donné aux participantes des conseils pour la vente de leurs produits sur cette plateforme de commerce électronique en ligne.

Jour 2 – Table de discussion faisant référence à l'émission Dragon's Den [Dans l'œil du dragon en est l'équivalent français], mettant en vedette deux entrepreneures qui avaient présenté leurs projets d'entreprise à Dragon's Den. Lors du populaire concours d'argumentaire de vente Pow Wow, 26 participantes ont présenté un argumentaire éclair de leur entreprise; Jennifer Lindell, de Jenn-87 Hairstyling Studios, a reçu le premier prix pour son initiative de formation de jeunes (de 12 à 15 ans). La conférencière d'honneur, Jenn Harper de Cheekbone Beauty, a partagé ses expériences en tant qu'alcoolique en difficulté et raconté que la conférence du REFAA lui a inspiré l'établissement de son entreprise.

### Résultats

- ◆ 40 entrepreneures et dirigeantes d'entreprises autochtones se sont rassemblées à l'occasion de cet événement phare.
- ◆ 20 participantes ont rempli le sondage d'évaluation.



## PERSPECTIVE D'AVENIR

*Pendant l'année qui vient, l'AFAC continuera d'être la voix nationale des femmes, des filles, des Deux-Esprits et des personnes de diverses identités de genre autochtones, portant leurs voix au premier plan sur les scènes nationales et internationales. Nous voyons un chemin vers la guérison et la résilience tandis que nous travaillons pour améliorer, promouvoir et encourager le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes autochtones.*

*Dans le cadre de ce travail, l'AFAC est fière d'avoir entrepris la construction du nouveau Centre d'innovation sociale et culturelle. Nous offrirons dans ce centre de la programmation et de la formation à l'année longue, ainsi que les soutiens essentiels pour faciliter le développement de la résilience, du talent et de la force pour les générations futures. C'est une étape majeure dans l'expansion du plaidoyer de l'AFAC, alors que nous diversifions davantage le financement et les revenus pour soutenir les femmes, les filles, les Deux-Esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones dans leur cheminement de guérison.*





Native Women's  
Association of Canada

~~~~~  
L'Association des  
femmes autochtones  
du Canada